



Veillez lire attentivement ce qui suit avant de compléter le formulaire.

- ✓ L'édition 2011 de la FOIRE DES ARTS aura lieu les 24-25-26 et 27 novembre 2011 au Centre Henry-Leonard, 70 avenue Michel-Hémon à Baie-Comeau.
- ✓ Le site est accessible aux artistes et artisans pour l'aménagement de leur kiosque le mercredi 23 novembre à 18 heures.
- ✓ Il doit y avoir une présence à votre kiosque en tout temps durant les heures d'ouverture au public.
- ✓ Le démontage de votre kiosque doit avoir lieu APRÈS 16 HEURES le dimanche 27 novembre. Un manquement à cette règle pourrait entraîner le rejet de votre demande d'inscription pour les prochaines éditions de la FOIRE DES ARTS.
- ✓ À moins de détenir un permis du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il est strictement interdit de présenter et/ou vendre tout produit de confection artisanale tels les huiles domestiques, les bonbons, les confitures, le chocolat, etc.
- ✓ La revente est interdite (l'artiste ou l'artisan créateur du produit doit être présent).
- ✓ Votre demande doit être accompagnée d'au moins cinq photographies de vos produits présentés durant l'événement ainsi que leurs descriptions.

| FICHE DE RENSEIGNEMENTS | | | |
|--|------|------------|-------------|
| Nom | | Prénom | |
| Adresse | | | |
| No civique | Rue | Ville | Code postal |
| Téléphones | | | |
| Jour | Soir | Cellulaire | |
| Courriels | | | |
| Site internet, s'il y a lieu : | | | |
| Êtes-vous membre du Conseil des métiers d'art du Québec? | | | oui non |
| Si oui, quel est votre numéro de membre? | | | |
| Êtes-vous membre d'une association liée aux métiers d'art? | | | oui non |
| Si oui, laquelle? | | | |

Dans quelle(s) discipline(s) de métiers d'arts exercez-vous ? Inscrivez depuis combien de temps. Cochez seulement celles que vous nous présenterez lors de l'événement.

| <u>Disciplines</u> | <u>Nombre d'années</u> | <u>Disciplines</u> | <u>Nombre d'années</u> |
|-------------------------------------|------------------------|--|------------------------|
| Arrangement floral | | Gravure | |
| Design | | Joaillerie | |
| Art textile | | Lutherie | |
| Bijoux | | Menuiserie | |
| Broderie | | Papeterie d'art | |
| Calligraphie | | Peinture | |
| Céramique | | Peinture sur textile | |
| Confection de chapeaux | | Peinture sur verre | |
| Couture | | Sculpture | |
| Ébénisterie | | Tissage | |
| Émail | | Tricot | |
| Encadrement | | Vitrail | |
| Fabrication de papier | | Autres disciplines non spécifiées dans la liste : | |
| Confection de vêtements de fourrure | | | |

Quels types de matériaux utilisez-vous?

Parmi ceux-ci, utilisez-vous des matériaux d'origine locale? Si oui, nommez-les :

Décrivez les formations ou stages suivis dans la ou les discipline(s) inscrite(s) :

Expliquez ce qui distingue vos produits de ceux des autres artistes et artisans qui exercent dans la ou les mêmes disciplines que vous :

COÛT D'INSCRIPTION ET BESOINS

Coût d'un kiosque (maximum 2 artisans par kiosque)

- Inscription avant le 12 mai 2011 à minuit : 65\$ (20\$ par artisan supplémentaire)
- Inscription après le 12 mai 2011 : 100\$ (20\$ par artisan supplémentaire)

Les kiosques ont une longueur de 10 pieds. La FOIRE DES ARTS fournit une table de 8 pieds, deux chaises, l'électricité et la surveillance de nuit. En option, une autre table de 30 po X 30 po peut être ajoutée sans frais. L'emplacement du kiosque est tiré au sort. Sa décoration est obligatoire et à vos frais.

| | | |
|---|------------|------------|
| Nombre de kiosques (maximum 2 si disponible) | 1 | 2 |
| Désirez-vous la table optionnelle de 30 po X 30 po? | oui | non |

Païement

Le paiement doit être fait à l'ordre de la FOIRE DES ARTS et envoyé en même temps que votre demande d'inscription à l'adresse suivante :

La FOIRE DES ARTS
Att : Madame Danielle Tremblay
1363, Boul. Vanier
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1B2

- ✓ **Prenez note qu'une demande d'inscription accompagnée d'un chèque postdaté ou sans chèque sera rejetée automatiquement.**
- ✓ Votre chèque sera encaissé une fois votre inscription confirmée par le comité de sélection. Les frais encourus pour un chèque sans provision vous seront réclamés.
- ✓ Les chèques des inscriptions non retenues seront retournés par la poste.
- ✓ Il n'y aura aucun remboursement suite à l'annulation de votre part après cette date de confirmation.

SÉLECTION DES ARTISTES ET ARTISANS

Le jugement des produits présentés par les artistes et artisans est basé sur les critères suivants :

- ✓ **la maîtrise de la technique**
- ✓ **la créativité**
- ✓ **l'originalité**
- ✓ **l'esthétique**

De plus,

- ✓ Dans ses choix, le comité de sélection vise à ce qu'il y ait une représentativité équitable de l'ensemble des disciplines des métiers d'art.
- ✓ Il accorde également quelques places à des artistes et artisans de l'extérieur de Baie-Comeau pour favoriser la diversité de produits et l'échange.
- ✓ Les produits à connotation sexuelle seront refusés.
- ✓ La priorité est mise sur les exposants qui sont membres d'une association professionnelle et les membres du comité organisateur.
- ✓ Le choix final est sans appel et ne comporte aucun privilège quant aux participations ultérieures.

La sélection des artistes et artisans aura lieu à la fin du mois de mai 2011 et vous recevrez une réponse par la poste dans la deuxième semaine du mois de juin 2011.

| SIGNATURES ET AUTORISATIONS | |
|--|--|
| | |
| Signature | Date |
| <p>N'oubliez pas de joindre à votre formulaire les items suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Au moins cinq (5) photographies représentant vos produits présentés lors de l'événement et leurs descriptions. ✓ Un chèque fait à l'ordre de La FOIRE DES ARTS (selon les coûts décrits en page 3). <p>Retourner le tout à :</p> <p style="text-align: center;">La FOIRE DES ARTS Att : Madame Danielle Tremblay 1363, Boul. Vanier Baie-Comeau (Québec) G5C 1B2</p> | |
| Rappel de dates importantes : | |
| ✓ 12 mai 2011 à minuit | date limite pour l'envoi de votre demande |
| ✓ 6 au 12 juin 2011 | envoi des confirmations par la poste |
| ✓ 24-25-26 et 27 novembre 2011 | ouverture au public de la FOIRE DES ARTS |
| | |
| Autorisations (facultatives) | |
| J'autorise le comité organisateur à donner mes coordonnées (numéros de téléphones et/ou courriels) à des gens qui aimeraient acheter mes produits après la tenue de l'événement. | |
| | |
| Signature | Date |
| J'autorise le comité organisateur à diffuser ou publier des photos ou vidéos de moi ou de mon kiosque avant, pendant et après l'événement sur son site internet, dans les médias ou toutes autres publications à titre d'information ou de promotion pour la FOIRE DES ARTS. | |
| | |
| Signature | Date |